

aux investissements dans le domaine de l'énergie, à encourager des normes élevées en matière d'environnement et de sécurité et à promouvoir la coopération internationale en matière de recherche et développement dans tous ces secteurs. Nous nous efforcerons également d'améliorer le rendement énergétique et d'intégrer dans le prix de l'énergie provenant de toutes sources tous les coûts, y compris les coûts en matière d'environnement.

19. Dans ce cadre, la production d'électricité nucléaire contribue à diversifier les sources d'énergie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour assurer le développement de l'électricité nucléaire en tant que source d'énergie économique, il est essentiel d'obtenir et de maintenir les normes de sécurité les plus élevées possibles, notamment en matière de gestion des déchets, et d'encourager la coopération à cet effet dans le monde entier. Les problèmes de sécurité en Europe Centrale et Orientale et en Union Soviétique méritent une attention particulière. C'est là un problème urgent et nous demandons à la communauté internationale de mettre au point des moyens efficaces pour coordonner sa réponse.

20. L'exploitation commerciale de sources d'énergie renouvelables et leur intégration dans des systèmes énergétiques généraux devraient également être encouragées car ces sources d'énergie présentent des avantages pour la protection de l'environnement et la sécurité énergétique.

21. Nous avons tous l'intention de prendre pleinement part à l'initiative de la Communauté Européenne en vue de l'établissement d'une Charte européenne de l'énergie, sur la base de l'égalité des droits et obligations des pays signataires. L'objectif est de promouvoir des échanges énergétiques libres et sans distorsion, d'accroître la sécurité d'approvisionnement, de protéger l'environnement et d'aider aux réformes économiques dans les pays d'Europe Centrale et Orientale ainsi qu'en Union Soviétique, notamment en créant un